



Observatoire de la croissance girondine

Publication annuelle 2010
Les migrations résidentielles en Gironde

a'urba.

agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 88 73

Rapport d'étude

21/03/11

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

provisoire/étape /**définitif**

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail v-boillet@aurba.org

Objet de l'étude

L'observatoire de la croissance girondine est un outil de veille et d'analyse des dynamiques en vigueur à l'échelle du département ; il met à disposition des acteurs locaux un ensemble d'informations quantitatives et qualitatives. Établi selon deux rythmes bien distincts de production, l'année 2009 a été l'occasion de dresser un bilan territorial de référence qui assoie l'efficience de l'observation dans le temps. En 2010, dans le cadre des **productions annuelles**, le comité de pilotage a retenu le thème des **migrations résidentielles** comme l'objet des investigations à mener.



Équipe projet

Chef de projet

Virginie Boillet

Équipe projet

Agnès Charousset

Anna Dealge

Antonio Alvarez-Gonzalez



Préambule

A partir de 2009, l'observatoire de la croissance girondine a conduit les évolutions auxquelles il était tenu. Les réunions réalisées avec les partenaires (DRE, DDE, CR, CG, CUB) tout comme celles menées en interne à l'agence d'urbanisme, ont abouti sur le souhait de faire évoluer nos travaux vers des investigations transversales et des démarches prospectives du développement des territoires. L'observatoire, dans ses outils, ses méthodes et son format de restitution, a connu de profondes modifications.

Rythme et modalités de restitution des productions

L'observatoire de la croissance girondine se module dans le temps en deux types de production régulière. En 2009, un premier **bilan territorial de référence** a été établi de manière à poser un état des lieux pluridisciplinaires des dynamiques territoriales en vigueur à l'échelle du département.

De 2010 à 2013, à la période inter-censitaire (*entre deux recensements Insee « complets » de la population*) l'observatoire se consacre à quelques axes thématiques spécifiques. Le contenu des investigations à mener est défini chaque année en concertation avec les partenaires, dans le cadre des comités de pilotage. Pour l'année 2010, l'observatoire a porté son attention sur les **migrations résidentielles**.

Vers un mode de travail coopératif avec les partenaires, pour un meilleur ajustement

En 2010, l'observatoire de la croissance girondine a mis en place un **comité technique**, ouvert à l'ensemble des partenaires. Cette instance de travail sert à fixer les grands axes de réflexion et les orientations particulières à suivre. Elle est également l'occasion de bénéficier des expériences de chacun en matière de procédés et de méthodes d'exploitation des données.

Les réunions menées tout au long de l'année 2010 avec la DDTM ont permis de coordonner l'essentiel des réflexions. Du souhait de chacun, il ressort que les relations avec les partenaires doivent se poursuivre, et s'intensifier.



Sommaire

Introduction

1 – Mouvements de population extérieurs au département

1.1 Échanges migratoires avec les départements limitrophes

1.2 Échanges migratoires avec l'Ile-de-France

1.3 Échanges migratoires avec les autres régions

2 - Mouvements de population internes au département

2.1 Une perte importante de population communautaire

2.2 Les centres urbains structurants

2.3 Une importante dynamique migratoire sur les espaces ruraux

Synthèse / Conclusion

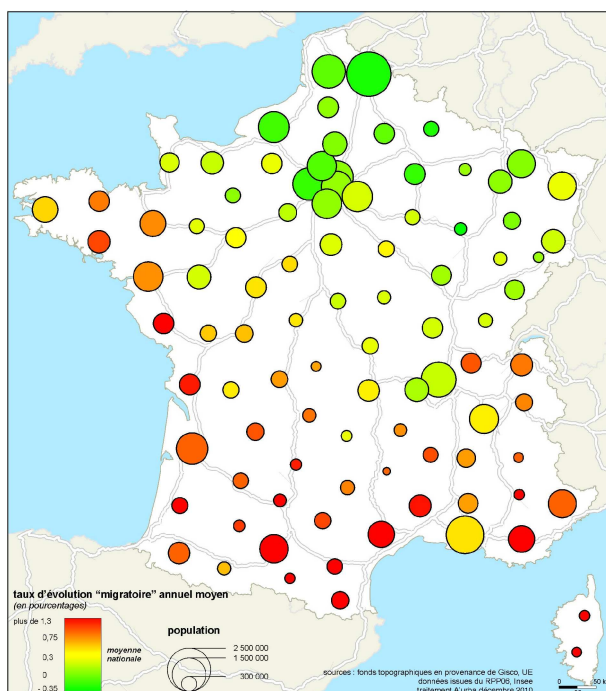
Annexes

Observatoire de la croissance girondine

Publication annuelle 2010

Les migrations résidentielles en Gironde

Carte 1 – Dynamisme démographique, taux de variation annuel moyen lié aux phénomènes migratoires en 2006 (France / département)



Le taux d'évolution migratoire est le rapport entre le solde migratoire apparent d'une zone géographique sur une période donnée à la population résidente.

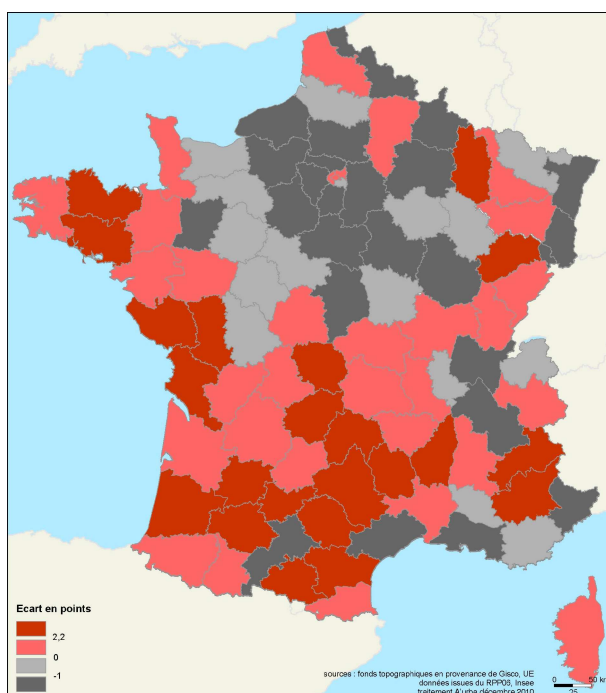
Le solde apparent est calculé par différence entre la variation de population entre deux recensements et le solde naturel.

$$= (\text{PopT2} - \text{Pop T1}) - (\text{Naiss} - \text{décès})$$

Le taux d'évolution migratoire annuel moyen est le même rapport ramené à une année

Ici, le solde des migrations entre 1999 et 2006 est rapporté à la population sans double compte en 1999.

Carte 2 - Migrations résidentielles, évolution des taux annuels de migration nette entre 1990-1999 et 2001-2006 (migrations résidentielles sur 5 ans) (France / département)



Le taux de migration nette est le rapport des migrants résidentielle (arrivées - sorties) à la population moyenne.

Le taux annuel de migration nette est le même rapport ramené à une année (ici, pour faciliter la comparaison entre deux périodes de durée différente).

L'évolution du taux annuel est l'écart en points des dynamiques migratoires nettes entre deux périodes.

Introduction

La Gironde compte près de **1.4 millions d'habitants en 2006**, et figure ainsi à la 9^{ème} place des départements métropolitains français. Entre 1999 et 2006, la Gironde connaît un dynamisme démographique important avec un taux de variation annuel moyen de 1,17% (0,7% au niveau national), soit **15.530 habitants supplémentaires par an**. On observe ainsi une accélération des tendances observées à la période précédente (1982-99 : 0,78%, soit 9.410 habitants de plus par an).

Le dynamisme démographique est étroitement lié aux mouvements migratoires : **les trois quarts des gains de population s'expliquent par un solde migratoire positif**¹. Le département s'inscrit pleinement dans une mouvance nationale qui distingue la France de l'Ouest et du Sud, attractive, à la France du Nord-Est qui l'est moins (carte 1).

L'appréhension des phénomènes migratoires se réalise ici par le biais des migrations résidentielles sur cinq ans. Le recensement de l'Insee (fichier **MIGCOM**²) décrit les individus selon leur résidence actuelle et leur résidence antérieure. Dans le cadre de notre réflexion, nous distinguerons deux mouvements de population distincts :

- les migrations résidentielles externes à la Gironde (avec le reste du territoire national et l'étranger) : **les migrations inter- ou extra-départementales**,
- les migrations résidentielles internes à la Gironde : **les migrations infra-départementales**.

* Pour les étrangers ne figurent que les personnes résidant hors du territoire national cinq ans plus tôt ; les sortants ne peuvent être intégrés dans le fichier MIGCOM.

Les migrations résidentielles inter-départementales

Les mouvements migratoires avec les autres départements nous renseignent sur les gains de population intrinsèques pour la Gironde. Entre 2001 et 2006, ils sont importantes et se sont amplifiés (carte 2). Les échanges migratoires, entrants et sortants, représentent un volume d'environ **250.000 personnes**. De manière générale, il arrive bien plus de personnes qu'il n'en part : en 2006, la Gironde compte 153.500 personnes qui résidaient hors du département cinq ans auparavant (y compris à l'étranger) alors que seulement 94.000 y sont parties (non compris l'étranger). Au bilan migratoire, le département affiche **un gain de 60.000 habitants**.

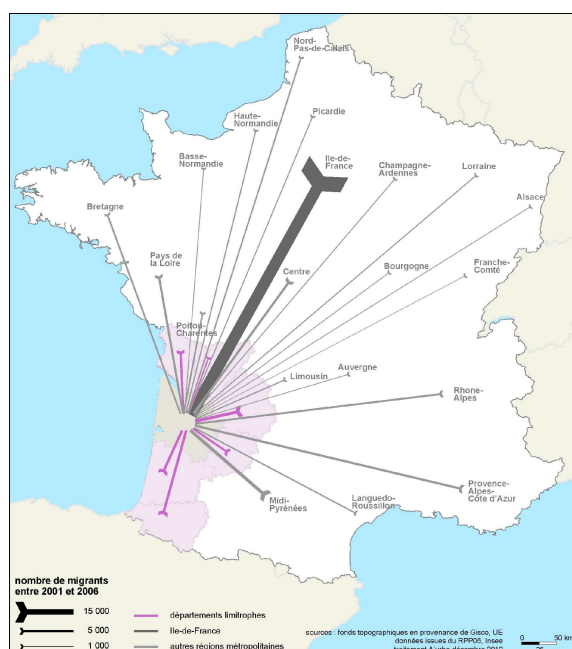
La grande majorité des migrations extra-départementales se réalise avec les centres urbains, en particulier la Communauté urbaine de Bordeaux. Au bilan des échanges, le volume des « sortants » réduit toutefois considérablement les gains de population générés par les « entrants ».

Les personnes âgées de 15 à 39 ans représentent plus de 60% des mouvements de population, entrants et sortants. Il s'agit **majoritairement d'étudiants (surtout en entrée) et de jeunes actifs (plutôt en sortie)**. De part le volume des migrations et le profil des migrants, la Gironde figure parmi les départements le plus dynamiques.

1 Insee, fichier exploitation principale, solde migratoire apparent 1999-2006

2 MIGCOM, fichier des migrations résidentielles au niveau communal. Voir annexe pour une définition précise du fichier

Carte 3 – Migrations interdépartementales entre 2001 et 2006, origine géographique des girondins qui résidaient hors département cinq ans auparavant (France / régions, départements limitrophes et aquitains)



Carte 4 - Migrations interdépartementales entre 2001 et 2006, bilan des échanges migratoires France / régions, départements limitrophes et aquitains)



Les migrations résidentielles infra-départementales

Et en matière de dynamique des territoires il faut ajouter les 220.000 personnes qui ont changé de commune de résidence en Gironde au cours de ces 5 dernières années. Contrairement aux migrations précédentes, la mobilité des girondins sur le département se réalise majoritairement **depuis les villes vers les secteurs périphériques**. Si les étudiants et les jeunes actifs à destination des villes tiennent une place non-négligeable, ce sont surtout les **ménages avec enfant(s)** qui caractérisent les migrations infra-départementales.

1 | Mouvements de population extérieurs au département

1 | Mouvements de population extérieurs au département

Au niveau national, plus de 5,8 millions de personnes, âgées de 5 ans ou plus, recensées en France métropolitaine entre 2004 et 2008, résidaient dans un autre département métropolitain cinq ans plus tôt. C'est donc un dixième de la population métropolitaine qui a changé de département au cours de ces 5 années.

En Gironde, la dynamique de migration résidentielle est importante, en sortie et surtout en entrée, ce qui explique un solde net très élevé (60.000 personnes). **Pour 1.000 habitants en 2006, 110 personnes résidaient hors du département cinq ans plus tôt, et seulement 67 en sont parties.**

La géographie des échanges migratoires avec le département de la Gironde permet de distinguer trois grandes catégories de territoire :

- **les départements « limitrophes »** qui disposent d'une localisation privilégiée pour les migrations résidentielles : les 5 départements aquitains auxquels il convient d'ajouter la Charente et la Charente-Maritime qui jouxtent la Gironde en son nord,
- **l'Ile-de-France**, qui, de part son poids démographique et économique, se présente comme un lieu à part pour les échanges migratoires,
- **les autres régions de France métropolitaine**, c'est-à-dire tous les autres départements, y compris les Dom-Tom.

Échanges migratoires, bilan migratoire

Les échanges migratoires entre zones géographiques concernent à la fois les arrivées et les sorties de population. Ils témoignent de l'intensité des relations, dans un sens et dans l'autre, entre territoire.

Le bilan (solde) migratoire est la différence entre les arrivées et les sorties. Il débouche sur un gain (solde positif) ou une perte (solde négatif) de population à la faveur (défaveur) d'un territoire.

Bien que la Gironde réalise d'importants échanges de population avec ses départements « limitrophes », une plus large part des gains de population s'effectue avec l'Ile-de-France, et surtout avec les autres régions françaises (y compris Dom-Tom).

Au bilan des migrations (sans compter les pays étrangers), pour un excédent de 100 personnes, 5 résidaient dans un département limitrophe, 35 en Ile-de-France, et 60 dans une autre région française.

Tableau 1 – Origine géographique des « migrants », par grandes destinations (hors migrations avec les pays étrangers)

	Départements limitrophes	Ile-de-France	Autres régions	Total
« Entrants » en Gironde	35 588	32 241	69 816	137 645
« Sortants » de Gironde	33 459	17 186	43 372	94 016
Échanges migratoires (total)	69 047	49 427	113 188	231 662
Bilan migratoire (solde)	2 129	15 055	26 445	43 629

Carte 5 – Migrations résidentielles avec les départements « limitrophes » : quantités d'arrivants et taux de migration nette associé (Gironde / Epci)

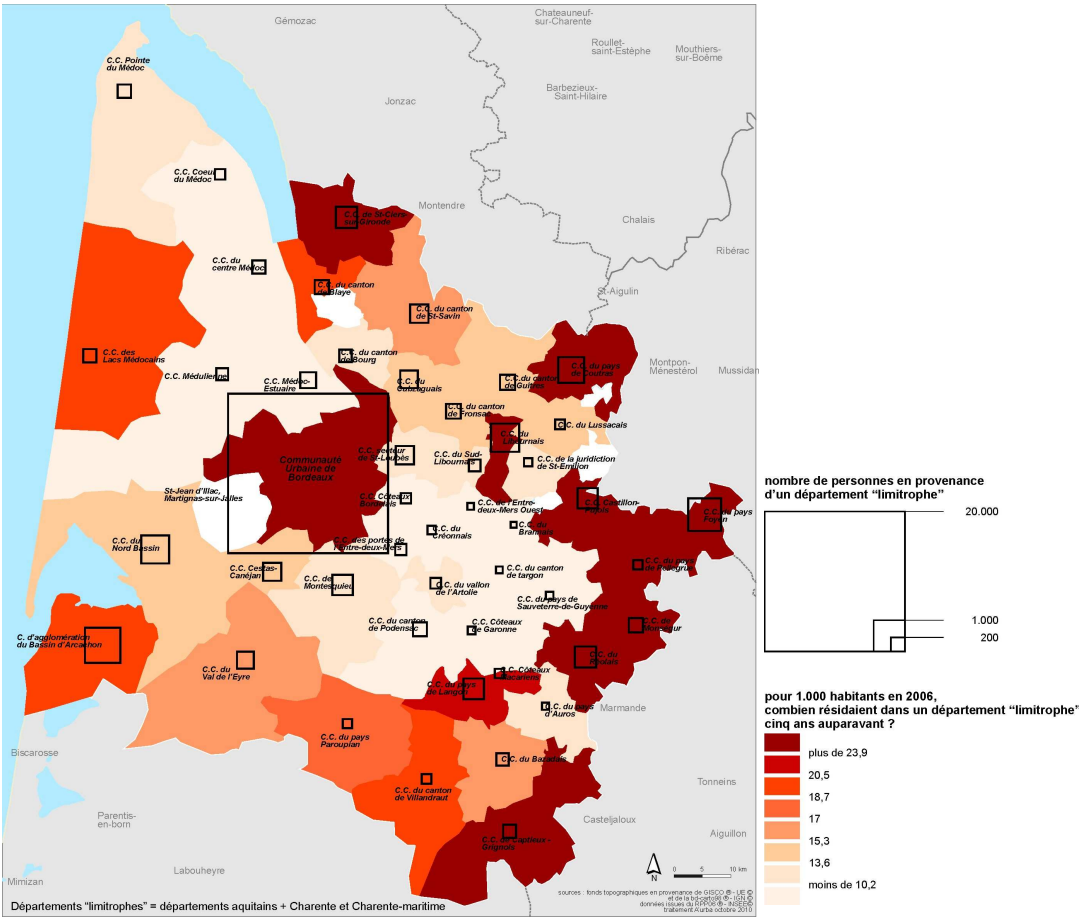


Tableau 2 – Indicateurs d'échanges migratoires avec les départements limitrophes

	en provenance dép- limitrophes	/ 1000 hab	à destination dép- limitrophes	/1000 hab	Solde migratoire	/1000 hab	Total des échanges	/1000 hab
CUB	23807	34	18004	26	5803	8	41811	60
Hors CUB	11781	17	15455	22	-3674	-5	27236	39

1 | Mouvements de population extérieurs au département

1.1 | Échanges migratoires avec les départements « limitrophes »

Une part non-négligeable des échanges migratoires se réalise avec les départements « limitrophes ». Ces mouvements de population, dans un sens ou dans l'autre, représentent un flux de près de 70.000 personnes, soit 30% des migrations extra-départementales mais les gains de population qu'ils génèrent sont peu conséquents. **Pour 1.000 habitants en 2006, 26 personnes résidaient dans un département limitrophe cinq ans plus tôt, et 24 y sont parties.** Au bilan des échanges migratoires, la Gironde affiche **un gain de 2.130 habitants**. A l'exception des Pyrénées-Atlantiques, le solde migratoire est positif à la faveur de la Gironde.

La CUB, un rôle de métropole pour l'hinterland girondin

La majorité des échanges migratoires avec les départements « limitrophes » se réalise avec la CUB : plus des deux tiers des flux en provenance des départements voisins, et 54% des flux à destination des départements voisins. Le territoire communautaire joue pleinement le rôle de **métropole** dans le sens où les effets de structure le rendent très attractif auprès des habitants de l'hinterland girondin. Au bilan des échanges migratoires, la CUB a ainsi réalisé **un gain de 5.800 habitants** qui résidaient dans un département limitrophe cinq ans plus tôt (carte 5, tableau 2).

- **La CUB, un territoire très attractif pour les 15 à 24 ans, surtout des étudiants**
Sur 100 migrants en Gironde âgés de 15 à 24 ans, et originaires d'un département « limitrophe », plus de 88 se dirigent vers la CUB. En 2006, la CUB compte ainsi près de 14.000 jeunes dont **11.300 étudiants qui résidaient dans un département limitrophe 5 ans plus tôt.**

- **Un déficit communautaire pour toutes les autres tranches d'âge**
A l'exception des 15-24 ans, toutes les tranches d'âge sont déficitaires pour la CUB. En sortie, il s'agit principalement de ménages, avec ou sans enfant(s), dès 25 ans ; les retraités sont sur-représentés. Le profil hétérogène des sortants laisse penser, sans que l'on puisse l'affirmer, à un retour progressif sur le département d'origine pour des personnes ayant migré antérieurement.

Des mouvements de faible ampleur et déficitaires avec les secteurs limitrophes

Dans une moindre mesure, les migrations avec les départements « limitrophes » s'inscrivent sur des secteurs proches des limites girondines. Une large part des échanges de population a lieu avec les centres urbains (*Libourne, Coutras, La Réole, Arcachon*) et surtout avec Ste-Foy-la-grande, ville largement tournée vers Bergerac. Les bilans migratoires sont toutefois le plus souvent déficitaires pour les secteurs girondins :

- canton de St-Savin, Cubzaguais, pays de Coutras vers les Charentes-Maritimes,
- pays de Coutras, Libournais, Lussacais, juridiction de St-Emilion, Castillon-Pujols, pays Foyen vers la Dordogne,
- Monségurais, Réolais, pays de Langon vers le Lot-et-Garonne,
- sud- et nord-bassin d'Arcachon, val de Leyre vers les Landes.

Carte 6 - Migrations résidentielles avec la région Ile-de-France : quantités d'arrivants et taux de migration nette associé (Gironde / Epci)

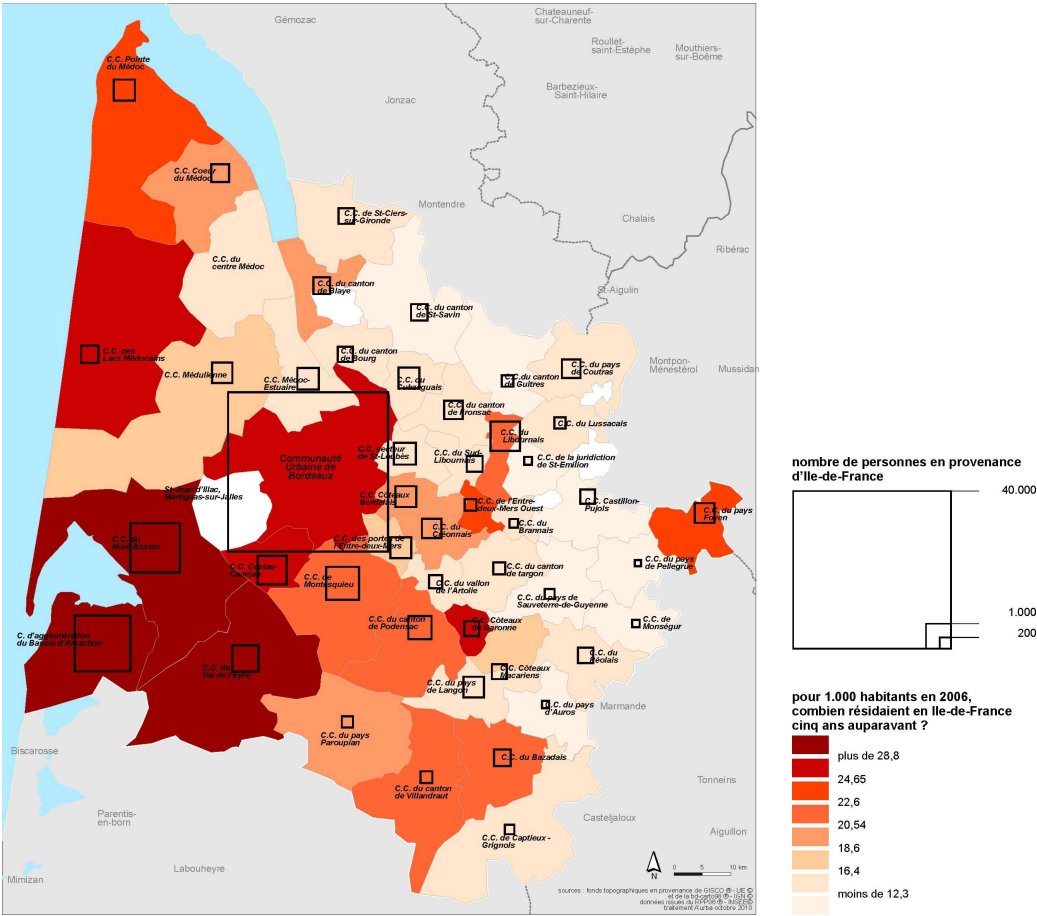


Tableau 3 – Indicateurs d'échanges migratoires avec l'Ile-de-France

	en provenance de l'IdF	/1000 hab	à destination de l'IdF	/1000 hab	Solde migratoire	/1000 hab	Total des échanges	/1000 hab
CUB	18041	26	14229	20	3812	5	32270	46
Hors CUB	14200	21	2957	4	11243	16	17157	25

1 | Mouvements de population extérieurs au département

1.2 | Échanges migratoires avec l'Ile-de-France

Les mouvements de population avec l'Ile-de-France constituent un important flux de population (*presque 50.000 échanges, soit 19,3% du total des flux extra-départementaux*). Bien que le volume global des échanges soit nettement inférieur à celui généré avec les départements limitrophes, les mouvements migratoires avec les franciliens représentent **des gains de population plus conséquents**. **Pour 1.000 habitants en 2006, 23 personnes résidaient en Ile-de-France 5 ans plus tôt, et seulement 12 y sont parties**. Au bilan migratoire, la Gironde affiche **un solde de plus de 15.000 personnes**, soit 34,5% du total des gains par migration extra-départementale (carte 6, tableau 3).

En 2006, le département compte 32.240 personnes qui résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant. A l'échelle du territoire national, il s'agit d'une destination privilégiée puisque **la Gironde figure au 3ème rang des destinations résidentielles pour les franciliens**, juste après l'Oise et les Bouches-du-Rhône.

La CUB et l'Ile-de-France, un bilan contrasté entre un départ massif des jeunes et une attractivité non-négligeable auprès des ménages avec enfant(s)

La CUB, de part ses fonctions métropolitaines, bénéficie d'**échanges migratoires (entrants et sortants) privilégiés avec l'Ile-de-France** : plus de la moitié des flux franciliens vers le département, et plus de 80% des migrations girondines vers l'Ile-de-France. Toutefois, le bilan des échanges de population entre la métropole régionale et la « région-capitale » montre que **bon nombre d'autres secteurs girondins se révèlent plus attractifs**. Parallèlement, si l'on tient compte du poids de la population communautaire (*la moitié des habitants du département*), les gains de population sont largement en-deçà du potentiel d'accueil de la CUB. Le territoire communautaire ne rassemble que 25% des gains de population francilienne.

• Un important départ des jeunes populations de la CUB vers l'Ile-de-France

La CUB connaît un important départ des jeunes âgés de 20 à 34 ans, des étudiants et surtout des jeunes actifs : près de 60% des migrants communautaires vers l'Ile-de-France ont entre 15 et 29 ans, et 72% d'entre eux sont des actifs occupés. Au cours de ces cinq dernières années, c'est un volume de 8.300 personnes âgées de 20 à 29 ans qui est parti en Ile-de-France. Au bilan de ces échanges, **la CUB a perdu plus de 3.500 jeunes**.

• Une métropole de province déficitaire pour les actifs franciliens

En 2006, la CUB compte plus de 18.000 habitants qui résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant. A l'exception des jeunes âgés de 20 à 29 ans, toutes les tranches d'âge sont excédentaires pour la CUB ; ces migrations apportent au territoire communautaire **un gain de population estimé à 6.600 personnes**. Pour la majorité des arrivants, il s'agit d'actifs ayant un emploi âgés de 30 à 59 ans. Parmi ces migrants, les ménages avec enfant(s) tiennent une place non-négligeable. On notera toutefois un important départ des jeunes actifs occupés sans enfant(s) vers l'Ile-de-France. Au bilan des échanges migratoires, la CUB est déficitaire pour les échanges d'actifs occupés : une perte de 640 actifs sur cinq. L'essentiel des gains de population concerne les moins de 14 ans, les chômeurs et les retraités.

Les secteurs hors CUB attirent nettement plus de franciliens qu'ils n'en laissent partir ; les retraités jouent un rôle non-négligeable dans la dynamique migratoire, en particulier sur les espaces côtiers

Pour le reste du département, les échanges migratoires avec l'Ile-de-France sont moindres qu'avec la CUB (un peu plus de 17.000 mouvements, entrants et sortants) mais le volume des départs des populations girondines est également nettement moins important. **Pour 1.000 habitants en 2006, 21 personnes résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant, et seulement 4 y sont parties.** Au bilan des échanges migratoires, les secteurs girondins hors CUB affichent un gain de 11.243 habitants, soit trois fois plus que le territoire communautaire.

• Le bassin d'Arcachon, le second pôle d'accueil des franciliens sur le département ; un secteur attractif pour les seniors, actifs ou à la retraite

Le bassin d'Arcachon (Coban, Cobas, Val de Leyre), avec un volume de 5.200 migrations, en entrée et en sortie, est le second pôle du département pour ses échanges migratoires avec l'Ile-de-France. Le secteur est très attractif pour les franciliens puisqu'il capte plus de 30% des migrants en Gironde hors CUB. La dynamique migratoire est d'autant plus importante que la population du bassin d'Arcachon ne représente que 18,6% de la population du département hors CUB. **Pour 1.000 habitants en 2006, 34 personnes résidaient en Ile-de-France et seulement 6 y sont parties.** Le bilan des échanges migratoires est donc largement positif pour le bassin d'Arcachon qui affiche **un gain de 3.630 personnes** qui résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant.

Les migrants sur le bassin d'Arcachon sont d'un âge plus élevé que la moyenne des arrivants en Gironde hors CUB. Les ménages de plus de 45 ans sont sur-représentés, en particulier sur le nord et le sud bassin. Sur la Cobas et la Coban, le quart des arrivants sont des retraités (16,5% pour la Gironde hors CUB). Le Val de Leyre accueille davantage des ménages avec enfant(s) et ayant une activité professionnelle.

• La façade littorale médocaine, un lieu d'ancrage pour les retraités franciliens

En 2006, les CC de la Pointe du Médoc et des Lacs Médocains compte 530 habitants qui résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant. Si le volume des échanges migratoires est nettement inférieur à celui du bassin d'Arcachon, en revanche les migrants pèsent de manière non-négligeable sur la population résidente. **Pour 1.000 habitants en 2006, 24 personnes résidaient en Ile-de-France cinq ans plus tôt, et seulement 6 y sont parties.** Le bilan des échanges migratoires montre **un gain de presque 400 habitants** sur cinq ans.

Une part importante des migrants sur ce secteur sont des ménages de plus de 50 ans (*plus de la moitié des arrivants sur la Pointe du Médoc*). Et ce sont également les secteurs girondins où le poids des retraités est le plus important : plus de 40% sur la Pointe du Médoc et presque 30% sur les Lacs Médocains.

1 | Mouvements de population extérieurs au département

- **Les centres urbains de Libourne, Ste-Foy-la-grande et Bazas montrent une dynamique de territoire non-négligeable pour l'accueil des franciliens**

En 2006, la CC de Libourne (28.096 habitants) est un secteur attractif pour les franciliens : 610 personnes sont venues s'installer sur cinq ans. Pour 1.000 habitants en 2006, 22 résidaient en Ile-de-France cinq ans auparavant, et 4 y sont parties. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes ménages (20-34 ans) avec enfant(s) mais également de personnes plus âgées (60 ans et plus) à la retraite.

Les secteurs du **pays Foyen** et du **Bazadais** accueillent un nombre moins important de migrants originaires d'Ile-de-France. Toutefois, compte-tenu de leur population résidente, la dynamique migratoire n'est pas négligeable. De manière générale, pour 1.000 habitants en 2006, 20 personnes résidaient en Ile-de-France cinq ans plus tôt, et 4 y sont parties. Les retraités ont un poids assez importants parmi les migrants franciliens, en particulier sur le pays Foyen (30% des arrivants).

Les autres centres urbains structurants (Langon, Coutras, Blaye, la Réole, Pauillac, Castillon-Pujols) ne présentent pas de dynamique territoriale de migration avec les populations originaires de l'Ile-de-France. Certes les villes ont tendance à attirer les migrants en nombre, plus qu'ailleurs (les zones rurales), et en ce qui concerne les échanges avec les franciliens, il arrive bien plus de personnes qu'il n'en part. Les bilans migratoires sont donc positifs, mais compte-tenu du poids de leur population, elles affichent des taux de migration nette peu élevés.

- **Les secteurs péri-urbains sont des lieux d'ancrage résidentiel privilégiés pour les franciliens**

En 2006, les secteurs périphériques à la CUB comptent 3.200 personnes qui résidaient en Ile-de-France cinq ans plus tôt (22,5% du total des arrivants, hors CUB), et seulement 720 y sont parties. Le bilan des échanges migratoires est donc largement excédentaire pour ces secteurs : **un gain de 3.900 franciliens**. Les ménages avec enfant(s), âgés de 30 à 44 ans, et ayant une activité professionnelle constituent une large part des arrivants sur les secteurs péri-urbains de la CUB.

Malgré un volume de migrants assez important sur les secteurs péri-urbains, la dynamique de territoire reste peu élevée. Seules les CC de Cestas-Canéjan et de Montesquieu, au sud de la CUB, présentent des taux de migration nette importants. Les autres secteurs sont en-deçà de leur potentiel d'attractivité.

Par contre, quelques zones rurales situées au-delà les couronnes résidentielles métropolitaines, notamment dans l'axe de la Garonne (**canton de Podensac, côtes de Garonne**), **Entre-deux-mers-Ouest** et le **canton de Villandraut** montrent une dynamique de territoire avec les migrants franciliens plus élevée (voir carte).

Carte 7 - Migrations résidentielles avec les « autres » régions : quantités d'arrivants et taux de migration nette associé (Gironde / Epci)

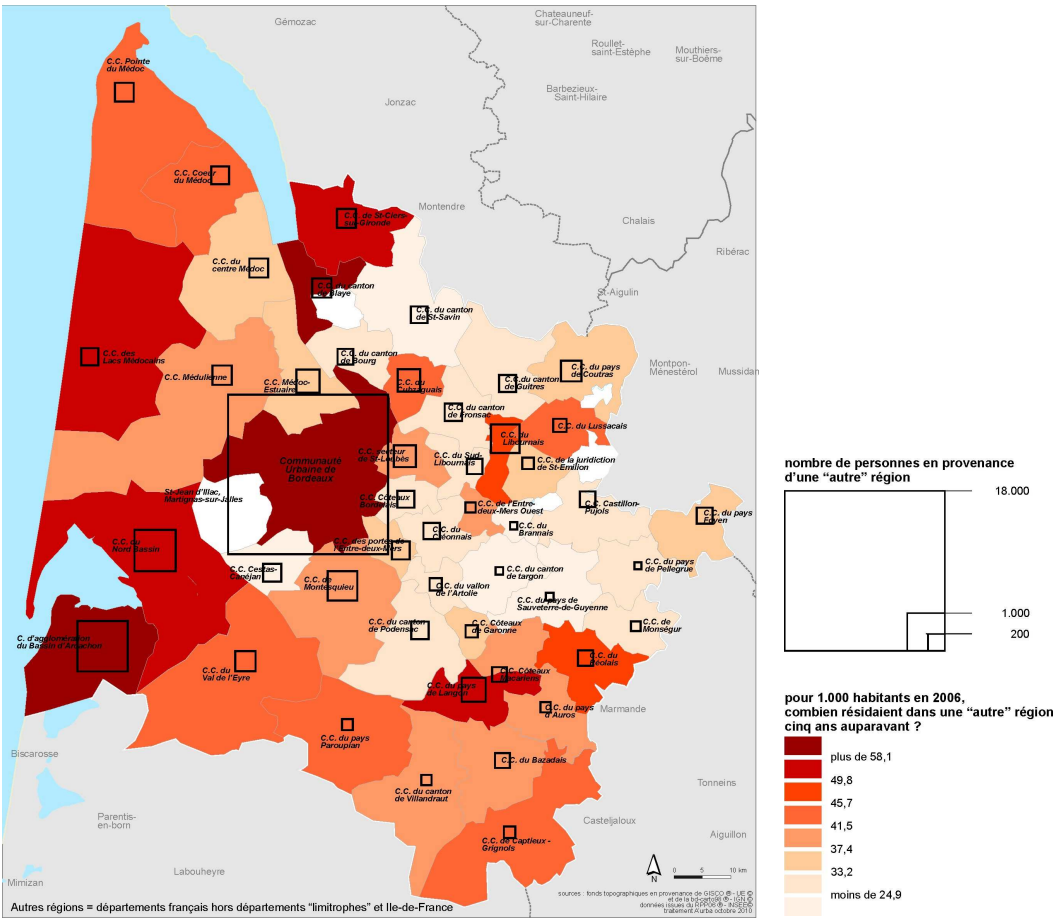


Tableau 3 – Indicateurs d'échanges migratoires avec les « autres » régions

	en provenance d'une autre région	/1000 hab	à destination d'une autre région	/1000 hab	Solde migratoire	/1000 hab	Total des échanges	/1000 hab
CUB	41116	59	29907	43	11209	16	71023	101
Hors CUB	28700	42	13465	19	15235	19	42165	61

1 | Mouvements de population extérieurs au département

1.3 | Échanges migratoires avec les autres régions

Les mouvements migratoires avec les « autres » régions constituent les plus importants flux de population : plus de 113.000 échanges, soit 2,3 fois plus que les échanges avec l'Ile-de-France, et 1,64 fois les échanges avec les départements « limitrophes ». A l'échelle de la Gironde, les « autres » régions françaises représentent plus de la moitié des flux entrants, et un peu moins de la moitié des flux sortants. Au bilan migratoire, le département compte ainsi **un gain de 26.500 habitants**, soit plus de la moitié des gains de population par migration extra-départementale. **Pour 1.000 habitants en 2006, 50 résidaient dans une « autre » région 5 ans plus tôt, et 31 y sont parties** (carte 6, tableau 4).

Les échanges de population sont excédentaires avec toutes les régions de la métropole, à l'exception de Midi-Pyrénées (-212) et du Languedoc-Roussillon (-65), vers lesquelles partent davantage d'habitants qu'ils n'en arrivent. Pour l'ensemble des autres régions, la Gironde accueille davantage d'habitants qu'elle n'en laisse partir. Les principaux échanges se réalisent avec le Centre, le Nord-Pas-de-Calais et le Poitou-Charentes (hors Charentes et Charentes-Maritimes).

La CUB et les « autres » régions, un important volume d'échanges migratoires : une attractivité notable auprès des étudiants et des jeunes actifs

Comme pour les échanges migratoires précédents, la CUB reste une destination privilégiée : elle concentre près de 60% des flux « entrants » depuis une « autre » région, et représente 70% des flux « sortants » vers une « autre » région. **Pour 1.000 habitants en 2006, 59 personnes résidaient cinq ans plus tôt dans une « autre » région, et 43 y sont parties.** Le territoire communautaire affiche ainsi **un gain de 11.210 habitants** sur cinq ans ; c'est le principal apport de population par migration extra-départementale (*plus de 40% du total des gains*). Compte-tenu de son poids démographique à l'échelle du département (50,4% de la population girondine), la CUB se situe toutefois **en dessous de son potentiel d'accueil** (42,4% des gains de population résidant dans une « autre » région cinq ans auparavant).

- **Une forte attractivité de la CUB auprès des jeunes populations, étudiants et jeunes actifs**

En 2006, plus de 45% des arrivants sur la CUB sont des jeunes âgés de 20 à 29 ans, et un migrant sur quatre est un étudiant. Le rayonnement de la CUB pour les études va au-delà des départements « limitrophes ». Et malgré une importante mobilité des jeunes vers les « autres » régions, la CUB affiche **un excédent migratoire de près de 10.000 personnes** sur ces profils.

- **Un important mouvement des actifs, très favorable à la CUB**

Le territoire communautaire dispose d'une attractivité économique non-négligeable : 49,2% des migrants sont des actifs occupés, soit près de 20.700 personnes qui résidaient dans une « autre » région cinq ans auparavant et qui y exercent un emploi en 2006. La CUB bénéficie ainsi en 2006 d'**un gain de près de 5.000 actifs occupés**. Il s'agit du seul excédent migratoire pour la population active : ce n'est qu'avec les « autres régions » (*en comparaison qu'avec les départements limitrophes et l'Ile-de-France*) qu'il arrive davantage d'actifs occupés qu'il n'en part.

- **Un bilan communautaire déficitaire pour les retraités**

Bien que la Gironde soit attractive pour les seniors, la CUB n'est pas un territoire d'accueil privilégié. Les retraités constituent le seul profil de migrant qui présente un bilan déficitaire. Les échanges migratoires se réalisent à la faveur des « autres » régions : il part davantage de retraités qu'il n'en arrive.

Les secteurs hors CUB, des lieux d'ancrage résidentiel privilégiés pour les ménages d'actifs avec enfant(s) et les retraités

Pour le reste du département, le volume des échanges migratoires avec les « autres » régions est moins important qu'avec la CUB mais les départs de population girondine sont également moindres. **Pour 1.000 habitants hors CUB en 2006, 42 personnes résidaient dans une « autre » région, et 19 y sont parties.** Au bilan des échanges migratoires, les secteurs girondins affichent ainsi **un bilan excédentaire de 15.235 habitants**, soit près de 60% des gains de population par migration extra-départementale. Comme pour les mouvements de population avec l'Ile-de-France, les secteurs hors CUB sont les principaux bénéficiaires des mouvements migratoires.

La géographie des migrations depuis une « autre » région est proche de celle des migrants originaires de l'Ile-de-France. On retiendra toutefois que si les secteurs littoraux sont toujours des destinations résidentielles privilégiées, les villes structurantes hors CUB sont davantage des lieux d'ancrage.

- **Le bassin d'Arcachon est également le second pôle d'accueil pour les arrivants des « autres » régions ; un secteur attractif pour les ménages actifs et les seniors**

Le bassin d'Arcachon (Coban, Cobas, Val de Leyre), avec un volume de plus de 10.000 échanges migratoires, en entrée et en sortie, est le second pôle du département pour ses migrations avec les « autres » régions. L'attractivité est moindre qu'avec les franciliens (26% des arrivants en Gironde -hors CUB- contre 31%), néanmoins au bilan des échanges migratoires, le bassin d'Arcachon affiche **un gain de 4.100 habitants** (3.630 pour l'Ile-de-France). **Pour 1.000 habitants en 2006, 58 personnes résidaient dans une « autre » région cinq auparavant, et 27 y sont parties.**

Les ménages de plus de 40 ans avec enfant(s) et ayant une activité professionnelle représentent la moitié des arrivants. On observe toutefois une sur-représentation des retraités (16,7% des entrants sur la Cobas et la Coban). Le Val de Leyre est davantage un secteur attractif pour les jeunes ménages avec enfant(s).

- **La façade littorale du Médoc**

Les secteurs de la Pointe du Médoc et des Lacs Médocains sont des lieux privilégiés pour les échanges migratoires avec les « autres » régions, surtout au regard de la population résidente. Pour 1.000 habitants en 2006, 47 personnes résidaient dans une « autre » région cinq auparavant, et 23 y sont parties.

Une part importante des migrants ont plus de 50 ans et sont des retraités (*presque le quart des arrivants*). L'attractivité du bord de mer et l'environnement naturel sont des éléments déterminant dans le choix résidentiel pour la façade littorale médocaine. L'éloignement de la métropole, surtout pour la Pointe du Médoc explique par contre certainement le nombre des départs pour les tranches d'âge plus élevées.

1 | Mouvements de population extérieurs au département

- **Les centres urbains structurants sont attractifs pour les migrants des « autres » régions françaises**

Les centres urbains structurants comptent davantage d'habitants qui résidaient dans une « autre » région cinq ans auparavant qu'en Ile-de-France : le volume des migrants est nettement plus important (*près de 4.600 arrivants, soit 16% du total des migrations vers la Gironde hors CUB, contre à peine 11,7% pour les flux franciliens*).

Bon nombre de secteurs urbains en zone rurale sont en effet attractifs : ils affichent un minimum de 500 migrants originaires d'une « autre » région et présentent une dynamique de territoire importante (*rapport des migrants à la population résidente*). Le profil des migrants permet de distinguer :

- les CC de **Libourne**, et de **Langon** où les migrants sont majoritairement des ménages actifs avec enfant(s),
- les CC de **Blaye**, de **St-Ciers-sur-Gironde**, du **Centre-Médoc** (Pauillac) et de la **Réole** pour lesquelles le profil des migrants est proche à la différence d'un poids non-négligeable de chômeurs.

Les mouvements de population, dans un sens ou dans l'autre, sont assez importants. Pour 1.000 habitants en 2006, 47 personnes résidaient dans une « autre » région cinq ans plus tôt, et 25 y sont parties. Toutefois, au bilan des échanges migratoires, ces secteurs urbains présentent **un gain de 2.170 habitants** (*contre 1.194 en provenance de l'Ile-de-France*).

- **Les secteurs péri-urbains de la CUB sont également, pour les migrants des « autres » régions, des lieux d'ancrage résidentiel importants**

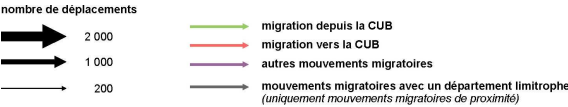
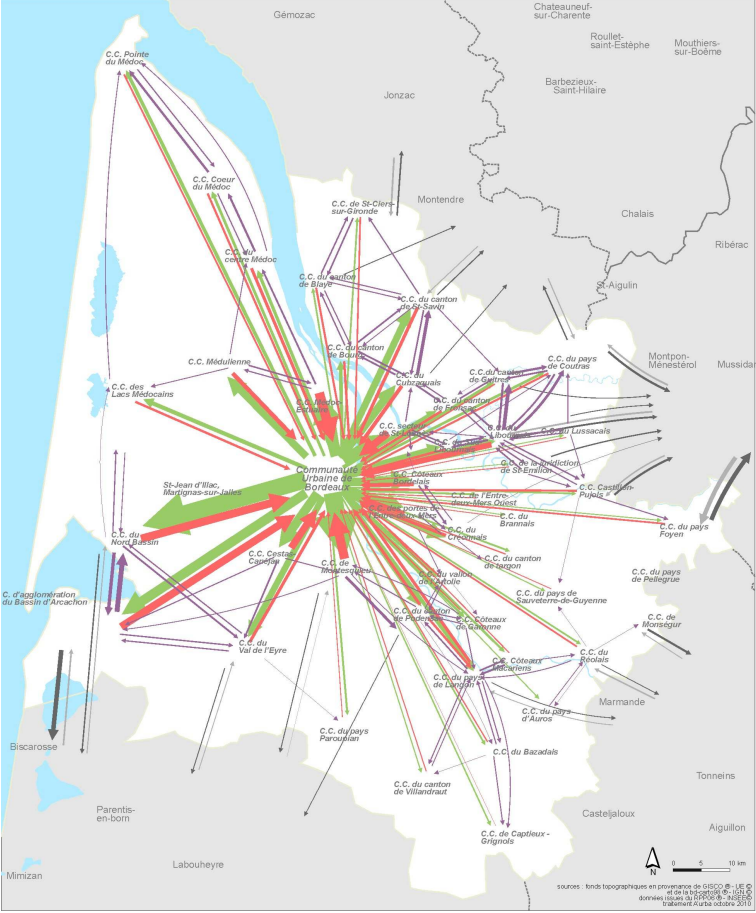
En 2006, les secteurs résidentiels situés à la périphérie de la CUB compte plus de 6.000 habitants qui résidaient dans une « autre » région cinq ans auparavant, soit 21,1% du total des migrations hors CUB. Si le volume des sortants est également important, le bilan migratoire est largement excédentaire pour les secteurs péri-urbains : ils affichent **un gain de 3.150 habitants parmi les migrants d'une « autre » région**.

Ces migrations au pourtour immédiat de la CUB sont le fait de ménages avec enfant(s) et ayant une activité professionnelle. Ces personnes sont âgées de 25 à 54 ans, avec une sur-représentation des 30-39 ans. Les principaux départs vers une « autre » région concernent les étudiants, mais également des actifs occupés.

Compte-tenu du poids des populations résidentes sur les secteurs péri-urbains à la CUB, ces derniers ne montrent cependant pas de dynamique de territoire très importante : les taux de migration nette sont en deçà de la moyenne girondine (*hors CUB*), exception du Cubzaguais.

Par contre, d'autres secteurs girondins comme le canton de St-Ciers-sur-Gironde, ou encore les zones rurales du Lussacais, du pays Paroupian et de Captieux-Grignols présentent une dynamique de migration nette non-négligeable (voir carte).

Carte 8 - Migrations résidentielles internes au département : principaux mouvements migratoires (supérieurs à 100 migrations) (Gironde / Epci)



Tableaux n° 5 et 6 : répartition de la population par tranche d'âge et par type d'activité, en fonction de leur type de mobilité résidentielle

	5-14 ans	15-24 ans	25-29ans	30-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
Mobilité interne	14,8	16,9	12,6	24,5	21,6	5,9	3,7
Migrations externes	11,5	24,6	16,9	21,6	17,6	5,3	2,5
Population totale	12,4	14,5	7,8	15,2	27,7	13,9	8,5

	Actifs occupés	Chômeurs	Retraités	Étudiants	Moins de 14 ans	Homme / femme au foyer	Autres
Mobilité interne	54,5	7,4	9,8	8,8	13,7	2,7	3,1
Migrations externes	51	8,4	8,6	14,5	11,5	3	3
Population totale							

2 | Mouvements de population internes au département

2 | Mouvements de population internes au département

A l'échelle du département, plus de 220.000 personnes, âgées de 5 ans ou plus, recensées en Gironde entre 2004 et 2008, résidaient dans une autre commune du département cinq ans plus tôt. C'est donc presque **1 habitant sur 4 qui a changé de commune de résidence en Gironde au cours de ces cinq années**. Pour 1.000 habitants en 2006, 255 résidaient dans une autre commune cinq ans auparavant.

Comparaison avec les migrations extra-départementales

Une géographie différenciée, des villes vers les espaces péri-urbains et ruraux

Les centres urbains jouent également un rôle moteur pour les migrations internes au département ; ils attirent un nombre non-négligeable de girondins, en particulier les jeunes. Mais à la différence des mouvements extra-départementaux, les centres urbains sont à l'origine d'importants mouvements centrifuges. De manière générale, les centres urbains voient ainsi partir un nombre non-négligeable de leurs habitants, souvent au-delà leurs proches secteurs périphériques.

Des profils de migrants différents

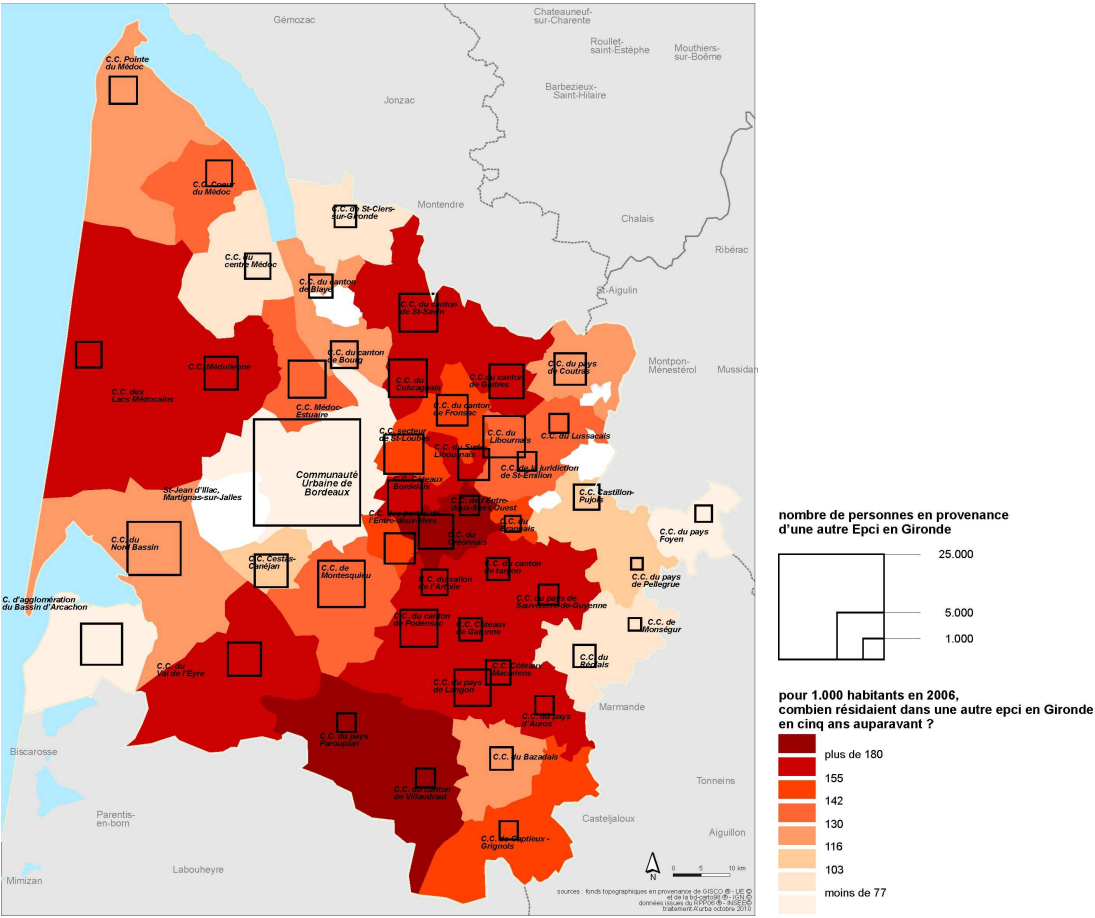
En comparaison avec la population totale en 1999, le profil des migrants en infra-Gironde est proche de celui des migrants extra-départementaux : la mobilité résidentielle concerne majoritairement des populations jeunes (*les 20-39 ans en représentent près de la moitié*). Mais plus précisément, ce sont davantage les ménages avec enfants, en particulier les 30-44 ans qui caractérisent la mobilité résidentielle interne au département.

Dans une moindre mesure, les seniors, en activité ou à la retraite, pèsent également plus lourds dans les migrations internes à la Gironde que dans les mouvements extra-départementaux.

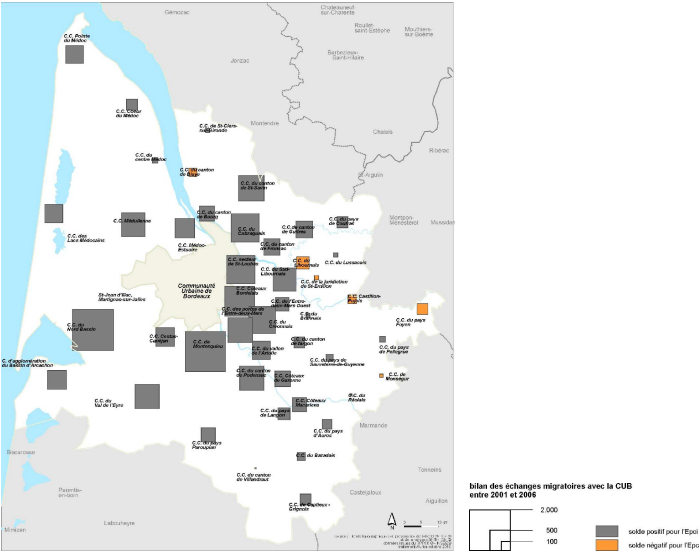
L'appréhension de la mobilité résidentielle à l'échelle des communes nous donne l'ampleur des phénomènes en vigueur. Elle porte toutefois l'inconvénient de noyer la perception globale des mécanismes à l'œuvre par la trop grande densité du maillage communal. Aussi, nous allons appréhender les migrations infra-départementales à l'échelle des Établissements Publics à Caractère Intercommunal (*Epci*) même si cela nous fait perdre une certaine précision.

Ainsi, de manière plus globale, la **mobilité résidentielle des girondins à l'Epci** représente un volume de 115.000 mouvements migratoires : **pour 1.000 habitants en 2006, 82 personnes résidaient dans une autre Epci cinq ans plus tôt**.

Carte 9 - Migrations résidentielles internes au département : quantité d'arrivants et taux de migration nette associé (Gironde / Epci)



Carte 10 - Migrations résidentielles internes au département : bilan migratoire des Epci avec la CUB (Gironde / Epci)



2 | Mouvements de population internes au département

2.1 | Une perte importante de population pour la CUB

La CUB, de par son poids démographique (702.500 habitants en 2006), joue un rôle primordial dans la mobilité résidentielle en Gironde (68.135 échanges migratoires, flux entrants et sortants). Le territoire communautaire est le principal foyer d'accueil (en 2006, 25.570 habitants résidaient sur une autre Epci en Gironde cinq ans plus tôt) et le premier foyer émetteur de population (en 2006, plus de 42.500 habitants avaient quitté le territoire communautaire cinq ans auparavant pour aller résider sur une autre Epci). Au regard de son poids démographique (la moitié des girondins), la CUB s'inscrit toutefois dans une faible dynamique de migration résidentielle. D'une part, la CUB ne capte que 22,2% des flux entrants internes au département. Et d'autre part, elle ne représente que 37,0% des flux sortants. La stabilité des habitants de la CUB est un phénomène prégnant : 77,2% des habitants en 2006 y résidaient déjà cinq ans auparavant (71,7% pour la Gironde hors CUB).

Un déficit migratoire non-négligeable

La CUB accueille bien moins de population qu'elle n'en perd : ***pour 1.000 habitants en 2006, 36 résidaient dans une autre Epci cinq ans plus tôt, et 61 y sont partis***. En 2006, la CUB affiche ***un déficit de près de 17.000 habitants*** par migration infra-départementale sur cinq ans, ***soit presque 2.500 habitants par an***.

Un territoire attractif pour les jeunes et les étudiants

A l'exception des jeunes de 15 à 24 ans, les bilans migratoires sont tous déficitaires. Il s'agit majoritairement de ménages d'une personne qui occupent un logement en location, dans le parc privé ou HLM. Au bilan des migrations résidentielles, les lycéens et les étudiants constituent plus du tiers des gains de population communautaire par migrations infra-départementales.

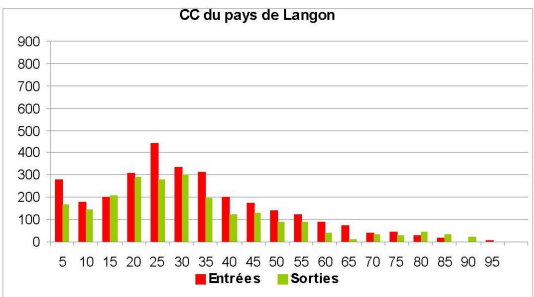
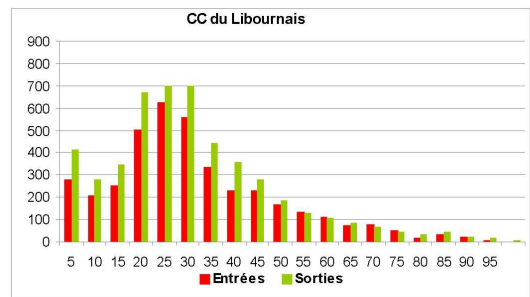
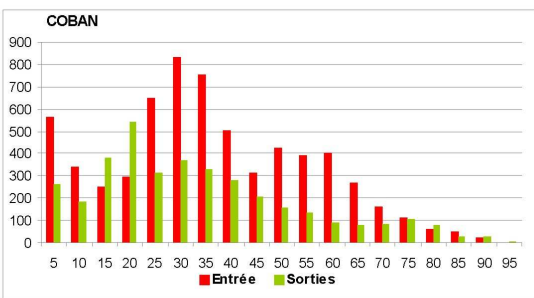
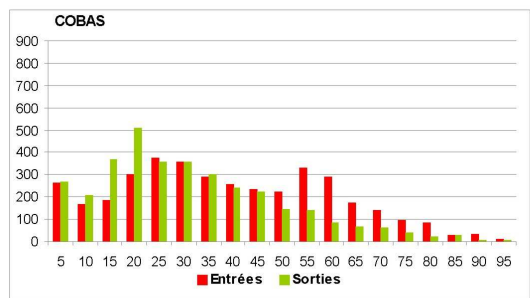
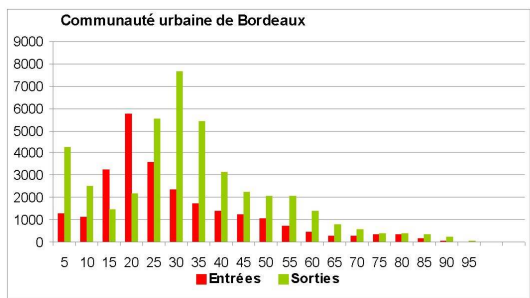
Pour toutes les autres classes d'âge, il sort bien plus de personnes qu'il n'en arrive. On notera toutefois que les jeunes actifs de 25 à 34 ans qui, bien qu'étant déficitaires, viennent en nombre sur la CUB ; l'accès à l'emploi et l'attractivité des équipements de l'agglomération y concourent.

La CUB perd un nombre important de jeunes ménages

Une grande part des personnes qui quittent le territoire communautaire se dirigent principalement aux abords de la CUB. Ce sont des jeunes ménages avec enfant(s) et ayant une activité professionnelle : les 25-39 ans représentent près de 43,7% du total des « sortants ». Dans leurs destinations résidentielles, les « sortants » communautaires privilégient en « masse » les secteurs périphériques : CC de Montesquieu, Saint-Loubès, Médoc-Estuaire, Cestas-Canéjan, coteaux bordelais et portes de l'Entre-deux-mers. On observe également qu'un nombre important d'habitants de la CUB migre vers des secteurs plus éloignés : CC Médulienne dans l'axe du Médoc, Cubzaguais, canton de Saint-Savin dans l'axe de la Haute-Gironde, Sud-Libournais et Libournais, Créonnais, Vallon de l'Artolie et canton de Podensac dans l'axe de la Garonne.

Les jeunes seniors de 55 à 64 ans, en activité ou à la retraite constitue le second profil des personnes mobiles ; ces derniers privilégient davantage des destinations de bord de mer (Bassin d'Arcachon, façade Océane).

Graphiques 1 à 5 : migrations résidentielles internes au département, structure par âge des migrants, en entrée et en sortie



2 | Mouvements de population internes au département

2.2 | Les centres urbains structurants

Pour les centres urbains secondaires à l'échelle du département (*Libourne, Arca-chon, Langon*), les migrations résidentielles sont de moindre ampleur que pour la CUB, et chacun relève du cas particulier. On observera toutefois que l'éloignement des migrations communautaires a souvent une incidence sur la géographie des mouvements migratoires des centres urbains secondaires.

Libourne, un centre urbain structurant concurrencé par la proximité de la CUB

La CC du Libournais (28.000 habitants en 2006) est un territoire à forte mobilité résidentielle infra-départementale (*plus de 8.800 échanges migratoires, en entrée et en sortie*) et qui présente un bilan négatif : ***pour 1.000 habitants en 2006, 139 résidaient dans une autre Epci en Gironde, et 175 y sont parties***. En 2006, la CC du Libournais ***a perdu 1.000 habitants*** par migration résidentielle sur cinq ans.

• ***L'essentiel des mouvements de population avec la CC du Libournais ont lieu avec les territoires périphériques, en particulier le quadrant Nord-Est.*** Seuls les échanges avec les CC de la juridiction de St-Emilion et du Lussacais sont favorables. Les principaux mouvements de population se dirigent vers les CC du canton de Guîtres, du pays de Coutras et du canton de Fronsac c'est-à-dire vers le nord du Libournais. La géographie septentrionale du développement résidentiel est très perceptible ; plusieurs facteurs prépondérants viennent l'expliquer. En premier lieu, il existe des contraintes géographiques : l'existence d'un terroir viticole dans la partie sud qui réduit les possibilités de construction et la présence de la Dordogne qui constitue un obstacle majeur de franchissement. On observera également une autre contrainte dans la partie nord : les migrations résidentielles vers les secteurs avoisinants sont de plus en plus nombreuses à mesure que l'on s'éloigne de la CUB, comme une mise en évidence d'un conflit d'usage. La venue de population originaire de la CUB vers le Libournais encourage les autochtones à migrer vers d'autres secteurs.

Avec ses secteurs de proximité, la CC du Libournais joue pleinement son rôle de centre urbain structurant et fédérateur. Le profil socio-économique des migrants nous montre plusieurs mécanismes en vigueur :

- ***un mouvement de péri-urbanisation***, pour les ménages avec enfant(s), du centre vers les périphéries voisines au nord-est, et qui prend toute son ampleur sur les classes d'âge « classiques » (30-44 ans),
 - ***un mouvement centripète***, des secteurs environnants vers le centre, généré par les jeunes actifs (20-34 ans) qui arrivent en nombre pour bénéficier des attraits de la ville, et les seniors (55-64, puis 70-79 ans, seules classes d'âge excédentaires) qui peuvent ainsi bénéficier du niveau d'équipement adéquat.
- ***Les échanges migratoires avec la CUB occupent une place secondaire*** mais non-négligeable (2.200 migrations, soit le quart des flux migratoires). Les mouvements de population sont déficitaires pour la CC du Libournais qui ***perd ainsi près de 200 habitants sur cinq ans***. Il s'agit pour l'essentiel d'étudiants et de jeunes actifs.

Langon, un centre urbain fédérateur pour ses espaces environnants

La CC du pays de Langon (18.610 habitants en 2006) présente également une dynamique de mobilité résidentielle importante avec un flux migratoire global de 5.225 personnes. **Pour 1.000 habitants en 1999, 161 personnes résidaient dans une autre Epci et 120 y sont parties.** Le bilan migratoire est donc positif : en 2006, le territoire affiche un gain de 760 habitants sur cinq ans. Situé sur un axe structurant historique, et relativement éloigné de la CUB, la CC de Langon bénéficie d'un rôle central et fédérateur sur un espace environnant rural. Cette situation explique certainement que les échanges avec son hinterland tout comme avec la CUB lui soient favorables.

- **L'essentiel des flux migratoires infra-départementaux ont lieu avec les secteurs périphériques**, toutes directions confondues. L'axe fluvial de la Garonne dessine toutefois un espace migratoire privilégié reliant la CC du canton de Podensac à la CC des côteaux Macariens, au centre duquel Langon joue un rôle fédérateur.

La grande majorité des tranches d'âge sont excédentaires ; seules les personnes de plus de 80 ans affichent un déficit. Parallèlement, il arrive bien plus de retraités et de chômeurs qu'il n'en sort. Mais contrairement aux autres espaces urbains du département, les mouvements résidentiels des jeunes ménages avec enfant(s) et des ménages plus âgés se réalisent depuis les secteurs périphériques vers la CC de Langon.

- **Les échanges migratoires avec la CUB** ne sont pas négligeables (1.400 mouvements) et se réalisent à la faveur de la CC de Langon. En comparaison avec les autres centres urbains secondaires, cet axe reste toutefois modeste. Il s'agit pour l'essentiel d'étudiants et de jeunes actifs.

La Cobas, une faible dynamique migratoire avec les secteurs girondins, malgré des échanges de population privilégiés avec la CUB

La Cobas (60.145 habitants en 2006) présente des mouvements migratoires assez importants (7.340 mouvements, en entrée et en sortie). Toutefois, au regard de son poids démographique, le sud-bassin présente une faible dynamique migratoire avec les autres secteurs girondins. **Pour 1.000 habitants en 2006, 64 résidaient dans une autre Epci cinq ans auparavant et 57 y sont parties.** En 2006, la Cobas affiche un gain de 400 habitants. L'essentiel des mouvements de population ont lieu en interne au sud-bassin : 75,3% des habitants résidaient sur une des communes de la Cobas cinq ans plus tôt.

- **Le sud-bassin présente un important volume d'échanges migratoires avec la CUB** (plus de la moitié des mouvements de population). Malgré un déficit migratoire sur les 15-24 ans, le bilan des mouvements résidentiel est favorable à la Cobas. Les migrations de population traduisent :

- un départ massif des étudiants qui se dirigent vers la CUB ; la Cobas a perdu près de 400 jeunes âgés de 15 à 24 ans,
- la venue de seniors dès 45 ans mais surtout après 55 ans, majoritairement à la retraite (plus du tiers des arrivées),

- **Avec les secteurs girondins de proximité**, la Cobas affiche des bilans migratoires négatifs. Il s'agit pour l'essentiel de mouvements résidentiels périphériques qui concerne les jeunes ménages avec enfants(s).

2 | Mouvements de population internes au département

La Coban, Attractivité littorale : bi-résidentialité sur le nord-bassin ?

La Coban (52.856 habitants en 2006) fait partie des territoires qui connaissent un important dynamisme migratoire : plus de 10.000 mouvements, en entrée et en sortie, soit le flux de population le plus important après celui de la CUB. **Pour 1.000 habitants en 2006, 121 personnes résidaient sur une autre Epci cinq ans auparavant, et 69 y sont parties.** Le bilan des migrations infra-départementales est donc largement positif : en 2006, les mouvements migratoires représentent un gain de plus de 2.760 personnes sur cinq ans, soit 550 nouveaux habitants chaque année.

- **Dans ses échanges migratoires avec les territoires de proximité**, la Coban affiche des gains de population avec le sud-bassin et les secteurs situés à la périphérie sud de la CUB (*Cestas-Canéjan, Montesquieu*). Avec les autres territoires comme les CC du Val de Leyre, Médulienne et des Lacs médocains, la Coban perd davantage d'habitants qu'elle n'en gagne.

- Le fait majeur des migrations infra-départementales de la Coban réside dans le fait que **plus de la moitié des mouvements de population se réalise avec la CUB** : un flux supérieur à 5.400 personnes sur cinq ans, avec un solde migratoire excédentaire de plus de 2.000 habitants pour la Coban.

Les mouvements résidentiels traduisent :

- le départ des jeunes de 15 à 24 ans (*lycéens, étudiants*) constituent les seules tranches d'âge déficitaires
- la venue en nombre de ménages avec enfant(s) qui représentent le tiers des arrivées,
- la venue de seniors de 50 à 74 ans, le plus souvent à la retraite : ils représentent 17,6% des arrivants sur la Coban.

[illegible]

2 | Mouvements de population internes au département

2.3 | Une importante dynamique migratoire sur les espaces ruraux

Si les villes concentrent une part importante des migrations internes à la Gironde, la majorité des mouvements résidentiels se réalise à la faveur des secteurs situés en dehors des zones urbaines. Hors CUB, l'accès à la propriété est un facteur prépondérant suivi de très près par les accédant à un logement du parc locatif privé. En 2006, la moitié des ménages qui ont changé de lieu de résidence cinq ans auparavant (à l'Epci) sont propriétaires et 38,4% d'entre eux sont des locataires « privés ». Il s'agit en grande partie de ménages de 3 personnes et plus (46,1% hors CUB).

Depuis la CUB, un important mouvement péri-urbain, au-delà les secteurs limitrophes.

En 2006, le poids des migrations communautaires est important à l'échelle du département : pour 14 Epci (sur 46), la venue des populations de la CUB représente plus de 50% des migrants infra-départementaux, et pour 26 d'entre elles, le tiers (carte 9). L'espace d'ancrage résidentiel privilégié pour les populations originaires de la CUB se situe aux pourtours du territoire communautaire : presque la moitié des sortants au cours des cinq années. Toutefois, l'espace où le poids des migrants originaires de la CUB est majoritaire (*plus de la moitié des migrations résidentielles*) dépasse cette première frange péri-urbaine (CC des Lacs Médocains et du Val de Leyre à l'Ouest, CC du Cubzaguais et du sud-Libournais au nord-Est).

Ces secteurs accueillent majoritairement des ménages composés de 3 personnes et plus, en accession à la propriété. On retiendra toutefois une sur-représentation des ménages accédant à un logement HLM, en particulier sur les CC de Cestas-Canéjan (17,1% des arrivants sur l'Epci) et des Côteaux bordelais (12,1%).

Les migrations résidentielles des populations communautaires vers des secteurs éloignés de la CUB ont des impacts pour les territoires d'accueil. En premier lieu, elles apportent une dimension financière positive par la valorisation des prix de vente fonciers et immobiliers. Elles créent également, par effet ricochet, une pression foncière. La géographie des mouvements migratoires à l'échelle du département (carte 8) montre clairement que sur les secteurs où le poids relatif des habitants communautaires est important (carte 10), la population autochtone tend à migrer vers des secteurs en direction opposée de la CUB. Lorsque ces zones sont également attractives pour d'autres migrants, la pression foncière devient très importante. On observe ce phénomène sur le Libournais (*au sens large*) et le Val de Leyre, avec l'arrivée cumulée des habitants de la CUB et des migrants originaires de Libourne et du secteur de St-Loubès pour le premier et des centres urbains du bassin d'Arcachon (Cobas, Coban) et de Cestas-Canéjan pour le second.

En s'éloignant des premières couronnes « métropolitaines », les territoires girondins connaissent des migrations de diverses origines géographiques, souvent entre les villes secondaires et les secteurs ruraux limitrophes. Ces secteurs à dominante rurale présentent une dynamique migratoire importante que le faible nombre d'habitants accentue. Sur ces secteurs, les taux de migration nette figurent parmi les plus importants du département. Aux pourtours de la CUB, la présence de zones résidentielles plus conséquentes tend à réduire l'impact des nouveaux arrivants.

Les secteurs péri-urbains et ruraux ont des dynamiques migratoires importantes.

Les secteurs situés en dehors des principales zones urbaines présentent des taux de migration nette souvent bien plus importants que ceux des villes. Le nombre des entrants est du même ordre de grandeur. Il arrive dans les villes quasiment autant de migrants infra-départementaux que sur les autres secteurs girondins. A titre d'exemple, le nombre des arrivants sur les Epci aux pourtours de la CUB est comparable à celui des arrivants sur le territoire communautaire (environ 25.000 personnes).

Par contre, le nombre des sortants est nettement moindre pour les secteurs péri-urbains et ruraux que pour les villes, en particulier pour la CUB. Ainsi, les migrations résidentielles en interne à la Gironde se réalisent davantage à la faveur des secteurs non-urbains ; les bilans migratoires des zones péri-urbaines sont généralement plus importants. Seules les CC de Médoc-Estuaire (au nord de la CUB), de Cestas-Canéjan (au sud-ouest de la CUB) et de la juridiction de Saint-Emilion (au sud du Libournais) ont des soldes migratoires déficitaires. Par contre, le nombre des secteurs urbains qui affichent davantage de sortants que d'arrivants est plus régulier : la CUB, Libourne, Pauillac, Castillon-Pujols, Blaye, Bourg-sur-Gironde ont des bilans migratoires négatifs.

De même, la comparaison des nouveaux arrivants à la population résidente met en avant une dynamique de territoire plus importante sur les espaces « non-urbains ». La géographie des taux de migration nette montre que la mobilité résidentielle en interne au département impacte lourdement les secteurs péri-urbains, et plus encore les zones rurales (carte 8).

Les secteurs les plus dynamiques du point de vue des migrations internes au département sont donc les espaces ruraux, surtout si l'on retrouve des migrants de plusieurs origines géographiques. A l'échelle de la Gironde, plusieurs secteurs se distinguent par le poids des migrations rapporté au nombre des habitants :

- la Haute-Gironde et le grand Libournais autour de l'Axe de la N10,
- l'Entre-deux-mers, en particulier les CC de l'Entre-deux-mers Ouest et du Créonnais,
- le sud-Gironde, du Val de Leyre au canton de Villandraut,
- le littoral médocain.

Synthèse / Conclusion

L'observation statistico-spatiale des migrations résidentielles en Gironde nous permet d'obtenir un certain nombre d'informations, et ce dans plusieurs domaines. Dans un premier temps, l'analyse des quantités de flux met en évidence les lieux d'ancrage privilégiés ; les villes surtout, mais également les zones littorales, de ce point de vue, jouent un rôle moteur. Le profil sociologique des migrants en fonction de leur origine géographique permet ensuite de mieux cerner les trois grands profils de migrants (*étudiants, ménages avec enfant(s) et retraités*) traduisant des parcours résidentiels précis.

Mais la distinction fondamentale entre les mouvements de population en interne au département et les mouvements de population avec les autres départements est riche d'autres enseignements qui viennent rompre avec les apparentes évidences. La précision quant à l'origine résidentielle des migrants met en avant les géographies différenciées de leur destination et révèle des mécanismes territoriaux non-négligeables (*en particulier la dynamique de migration qui rapporte le volume des migrations à la population résidente*).

Des échanges migratoires avec les autres départements, on observe une importante concentration des flux. Au premier plan la CUB, puis les zones littorales et les secteurs limitrophes sont des lieux d'ancrage privilégiés, concentrant plus de 80% des mouvements de population extra-départementaux, entrant et sortant. En comparaison avec le nombre des habitants de chacun de ces secteurs, les gains de population générés par ces échanges migratoires montrent toutefois un manque de dynamisme. Seules les zones littorales (*bassin d'Arcachon, et façade médocaine*) se révèlent véritablement attractives. La CUB et les secteurs limitrophes (*hors centres urbains*) ont des taux de migration nette (*rapport du solde migratoire à la population résidente*) défavorables : ils sont en dessous de leur potentiel d'accueil.

Des échanges migratoires en interne à la Gironde, on observe que les villes jouent un rôle moteur car elles sont une terre d'accueil privilégiée mais surtout d'importants émetteurs de migrations résidentielles. Si les villes moyennes du département tirent plus ou moins leur épingle du jeu, en revanche la CUB affiche un net déficit migratoire estimé à près de 17.000 habitants au cours des cinq années de recensement.

Le bassin d'Arcachon, le val de Leyre et la CC des Lacs Médocains ont des taux de migration nette non-négligeables. Ce sont des zones résidentielles attractives de part leur localisation en bord de mer ou à proximité. Mais l'essentiel des migrations infra-départementales se réalisent sur les zones péri-urbaines et les zones rurales. Hors CUB et zones littorales, les Epci girondines (*37,1% de la population*) représentent 58,9% des échanges migratoires internes au département, et concentrent près de 65% des flux entrant.

Ainsi, la majorité des migrations résidentielles entre 2001 et 2006, et plus encore, les gains de population par migration résidentielle au cours des cinq années se réalisent essentiellement sur les secteurs hors territoire communautaire.

Carte 11 - Migrations résidentielles en Gironde : synthèse de l'origine des migrants entre 2001 et 2006

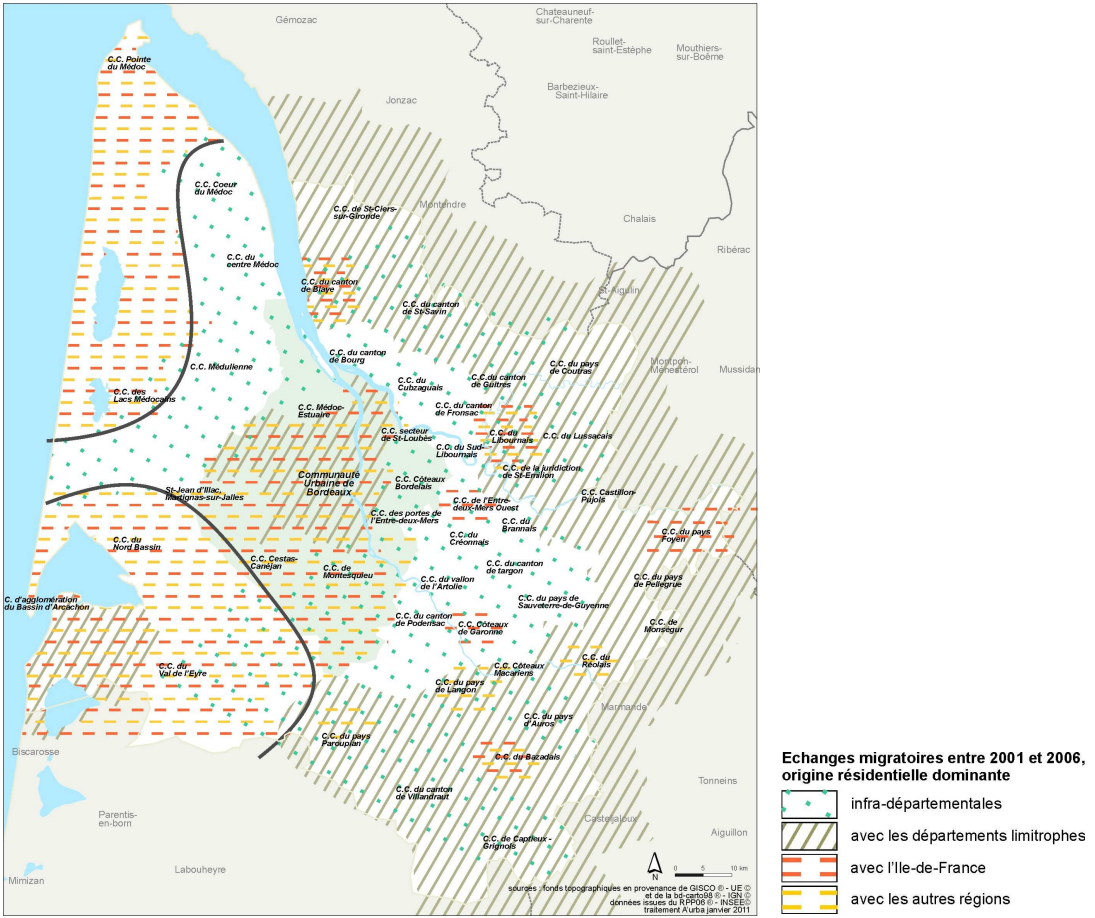


Tableau 7 – Migrations résidentielles en Gironde entre 2001 et 2006 : volume de migrants entrant et taux de migration nette associés (Tx Migr nette)

	Population résidente	Migrations internes	Tx Migr nette	Migrations externes	Tx Migr nette	Total Migrations	Tx Migr nette
CUB	702 522	25 571	36,4	82 965	118,1	108 536	154,5
Zone littorale	150 337	15 906	105,8	15 950	106,1	31 856	211,9
Secteurs limitrophes	130 228	16 168	124,2	10 251	78,7	26 419	202,9
Autres Epci	386 386	57 293	148,3	26 131	67,6	83 424	215,9
Gironde	1 393 758	114 939	82,5	137 645	98,8	252 584	181,2

Synthèse / Conclusion

- **La CUB, un lieu fédérateur des synergies qui tire insuffisamment profit du volume de ses échanges migratoires.**

Le territoire communautaire, de part son poids de population, tient une place primordiale au sein du département ; les migrations résidentielles n'y échappent pas. Au-delà une certaine force centralisatrice, les mouvements de population entre 2001 et 2006 montre que la CUB ne tient pas pleinement la place que l'on pourrait en attendre compte tenu de son « rang ».

En 2006, la CUB affiche un volume de plus de 100.000 habitants qui résidaient ailleurs cinq ans auparavant (*les « entrant »*), et un flux de plus de 100.000 personnes qui ont quitté le territoire communautaire cinq ans plus tôt (*les « sortant »*). L'intensité de ces mouvements de population lui confère un rôle moteur. L'observation détaillée des chiffres du recensement met toutefois en évidence une dynamique migratoire relativement faible du territoire communautaire largement imputable au déficit des mouvements de population internes au département. Par ailleurs, le bilan des migrations résidentielles avec les autres départements débouche sur un gain de population en deçà du potentiel communautaire. Au cumul des mouvements migratoires infra- et extra-départementaux, les gains de population pour le territoire communautaire entre 2001 et 2006 restent très modestes : pour 1.000 habitants en 2006, la CUB n'a gagné que 5,5 personnes, c'est-à-dire 0,55% de sa population résidente.

Tableau 8 – CUB, migrations résidentielles et proportions de chacune d'entre elles au sein du département

	Migrations Internes	En % Gironde	Migrations Externes	En % Gironde	Total Migrations	En % Gironde
entrant	25 571	22,2	82 965	60,3	108 536	43,0
sortant	42 564	37,0	62 140	66,1	104 704	50,1
solde	-16 993	xx	20 825	47,7	3 832	xx

* Pour information, la population résidente en 2006 représente 50,4% de la population girondine.

- **La façade littorale, un espace migratoire privilégié**

Le bassin d'Arcachon (*y compris val de Leyre*) et la façade atlantique médocaine disposent d'une attractivité interne à la Gironde non-négligeable, mais c'est surtout avec le reste du territoire national que se réalise la majorité des gains de population par migration résidentielle.

Sur le **Bassin d'Arcachon et le val de Leyre**, le volume des échanges migratoires (*entrant et sortant*) en interne à la Gironde entre 2001 et 2006 est similaire à celui des échanges extra-départementaux : un peu plus de 21.000 migrations pour chacun, ce qui est proportionnellement « conforme » à son poids de population. Le bilan des échanges révèle une importante dynamique de migration (*gain de 11.145 habitants*). Ce bilan est largement imputable aux mouvements de population externes à la Gironde : 63,0% des gains s'expliquent par les échanges migratoires extra-départementaux, en particulier avec l'Ile-de-France et les autres régions du territoire national (*hors départements limitrophes, pour lesquels le secteur est déficitaire*).

Sur la **façade littorale médocaine** (CC des Lacs Médocains, CC Pointe de Médoc) la dynamique de migration est importante, et ce d'autant plus que la population résidente est moindre. Bien qu'une majorité des mouvements migratoires se réalise en interne à la Gironde, l'attractivité du secteur dépasse les limites du département. Le poids des échanges migratoires, entrant et sortant, avec l'Ile-de-France et les autres régions françaises est important. Cela dit, contrairement au Bassin d'Arcachon, l'essentiel des gains de population se réalise avec les Epci girondines, en particulier la CUB et la Coban.

Tableau 8 – Façade littorale, migrations résidentielles et proportions de chacune d'entre elles au sein du département

	Migrations Internes	En % Gironde	Migrations Externes	En % Gironde	Total Migrations	En % Gironde
entrant	15 906	13,8	15 950	11,6	31 856	12,6
sortant	10 461	9,1	7 949	8,5	18 410	8,8
solde	5 445	xx	8 001	18,3	13 446	xx

* Pour information, la population résidente en 2006 représente 10,8% de la population girondine.

Les zones littorales représentent les plus importantes dynamiques migratoires en Gironde. Pour 1.000 habitants en 2006, elles ont gagné 89,6 personnes par migration résidentielle dont 53,2 résidaient dans un autre département cinq ans auparavant. Les mouvements de population internes à la Gironde sont importantes mais restent secondaires. Les migrations résidentielles infra-départementales se réalisent davantage sur le reste du département.

• **Une mobilité résidentielle infra-départementale qui re-dynamise les secteurs ruraux**

Entre 2001 et 2006, les Epci hors CUB et zones littorales rassemblent près de 60% des mouvements de population internes à la Gironde (pour seulement 37,1% de la population). Les centres urbains secondaires et les secteurs ruraux sont ainsi les premiers acteurs du dynamisme migratoire infra-départemental (63,9% des flux entrant et 53,9% des flux sortant). Pour 1.000 habitants en 2006, 262 résidaient dans une autre Epci cinq ans auparavant, soit plus du quart de la population qui est arrivé ou est parti.

Tableau 9 – Reste du département, migrations résidentielles et proportions de chacune d'entre elles au sein du département

	Migrations Internes	En % Gironde	Migrations Externes	En % Gironde	Total Migrations	En % Gironde
entrant	73 461	63,9	36 382	26,4	109 843	43,5
sortant	61 913	53,9	22 709	24,2	84 623	40,5
solde	11 548	xx	13 673	31,3	25 220	xx

* Pour information, la population résidente en 2006 représente 37,1% de la population girondine.

Synthèse / Conclusion

Les **centres urbains secondaires** témoignent d'une dynamique migratoire infra-départementale importante mais présentent toutefois un solde souvent négatif (exception de Langon, Bazas). Pour ces espaces urbains, **ce sont les mouvements de population avec les autres départements qui viennent contrebalancer les échanges migratoires internes.**

Les **secteurs d'ancrage privilégiés par les habitants de la CUB** (au moins 50% des migrants résidentiels sont originaires de la CUB) tiennent une place importante. Ils représentent à peine 10% de la population girondine mais concentrent plus de 15% des échanges migratoires infra-départementaux. Le différentiel entre les entrées et les sorties rend compte d'un gain de population modéré au regard du territoire. Pour 1.000 habitants en 2006, on observe un gain de 17,5 personnes originaires d'une autre Epci en Gironde (et 26,3 depuis un autre département). **Ce sont finalement les migrations depuis l'Ile-de-France et les autres départements (hors limitrophes, déficitaires) qui apportent les principaux gains de population par migration résidentielle.**

Inversement, les **secteurs proches des limites girondines** se révèlent déficitaires avec les départements dont ils sont limitrophes. La dynamique de migration extra-départementale est importante mais génère de ce fait des bilans migratoires modérés. Pour 1.000 habitants en 2006, on observe un gain de 18,5 personnes originaires d'un autre département (et 29,7 depuis une autre Epci en Gironde). Sur ces secteurs ruraux, **ce sont les mouvements de population internes à la Gironde qui occasionnent la majeure partie des gains de population.**

Pour le reste du territoire, à caractère rural, la dynamique de migration infra-départementale est tout aussi importante que sur les centres urbains secondaires. Pour 1.000 habitants en 2006, 284 ont changé d'Epci au cours des cinq dernières années. Ces zones rurales représentent 13,5% de la population girondine, et concentrent 23,2% des migrations internes au département. **Le bilan de ces échanges montre une dynamique migratoire parmi les plus importantes en Gironde.** Pour 1.000 habitants en 2006, on observe un gain de 29 personnes originaires d'une Epci voisine, et tout autant depuis un autre département.

Les zones rurales en Gironde jouent donc un rôle important pour les migrations infra-départementales même si les gains de population opérés lors des échanges migratoires se réalisent davantage avec les autres départements. Les mouvements de population avec le territoire communautaire tiennent une place importante mais ne représentent qu'une part restreinte de la mobilité des girondins. Seules six Epci constituent l'espace où le dynamisme migratoire est majoritairement imputable aux échanges de population avec la CUB.



Annexes

Insee, recensement de la population

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles inter-censitaires ont varié de 6 à 9 ans. Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes,...

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur les méthodes de recensement. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Les **communes de moins de 10.000 habitants** continuent d'être recensées exhaustivement, comme lors des précédents recensements mais une fois tous les 5 ans au lieu de tous les 8 ou 9 ans.

Les **communes de 10.000 habitants ou plus** font désormais l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

A la fin de l'année 2008, à l'issue des cinq premières enquêtes de recensement, l'Insee publie, pour la première fois selon la nouvelle méthode, la population légale de chaque commune, puis à partir de 2009, les résultats statistiques complets sur les habitants et leurs logements.

Insee, les migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1er janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes inter-censitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant.

Cela a plusieurs conséquences. La période observée est plus courte donc elle permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

La durée de la période considérée changeant, les flux de migrants, entrants ou sortants, ne sont pas directement comparables avec ceux de la période 1990-1999. En effet, les flux mesurés ne sont pas proportionnels à la durée de la période car les migrations intermédiaires sont plus nombreuses si la période est plus longue. En revanche, les soldes migratoires (*arrivées moins départs*) sont, eux, proportionnels à la durée de la période (*les arrivées et les départs intermédiaires s'annulent*) et peuvent être comparés aisément en calculant des soldes annuels.

Pour comparer les soldes migratoires de deux zones, il faut calculer les taux de solde migratoire en rapportant le solde migratoire à la population moyenne sur la période considérée. Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré. Aux recensements précédents, on leur affectait, selon les cas, le lieu de résidence antérieure de la mère de famille, du père de famille ou de la personne de référence du ménage. Comme par le passé, les caractéristiques des individus et des ménages (*âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, statut d'occupation du logement, etc.*) sont celles à la date du recensement. Elles peuvent différer de celles au moment de la migration.

Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car ils peuvent ne pas être significatifs. De ce fait, les comparaisons entre territoires de petites tailles sont à proscrire. Pour des zones de moins de 2 000 habitants, il est recommandé de ne pas utiliser les données issues de l'exploitation complémentaire.